

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1979)
Heft: 491

Artikel: Les saintes lectures de G.-A. Chevallaz
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1016403>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Assistants sociaux indispensables et mal-aimés

Mercredi 14 mars, les mères célibataires, les loubards en détresse risquent d'être abandonnés à leur propre sort dans la République et Canton de Genève. Les assistants sociaux, ces tuteurs qu'une société maternelle leur délègue, envisagent pour cette date un débrayage, si le Conseil d'Etat ne répond pas favorablement à leurs revendications salariales.

L'affaire traîne depuis bientôt cinq ans, depuis la fin de l'opération intitulée "évaluation des fonctions" qui a permis d'établir le classement de l'ensemble des fonctionnaires de l'Etat de Genève.

Les assistants sociaux se retrouvèrent alors en "classe 12" (salaire d'engagement: 2685 francs par mois; salaire maximum: 3983,25 francs après vingt ans). Pour situer la chose, précisons qu'un gendarme se trouve en classe 14, un instituteur ou un ingénieur technicien en classe 16. L'opération qui se voulait scientifique accordait ainsi les "a-priori" — de la société qui la secrétait: à formation et à responsabilité

égales, les professions sociales "paient" beaucoup moins que les autres (les infirmières, dont la formation est comparable, se sont vu appliquer la même classification).

Lésinant sur les salaires, l'Etat — en tout cas pendant les années fastes — s'est montré généreux au chapitre des créations de postes: dans une société dont le tissu social craquait et où les solidarités naturelles se faisaient rares, on a ainsi multiplié les professionnels de l'écoute, de l'accueil, de l'aide: drogue, divorce, délinquance ou prédélinquance les voient intervenir à coup sûr, ou presque (on sait par exemple que les nouvelles dispositions relatives à la "filiation" les obligent à établir la filiation paternelle).

En réalité, les assistants sociaux eux-mêmes ressentent ce que cette prise en charge automatique par des instances officielles peut avoir de malsain; et à Genève, le programme de la journée de débrayage prévoit des discussions sur le cadre de travail, sur la limitation de certains mandats tutélaires.

Il reste que la remise en question des tâches, toujours accrues que l'Etat confie aux assistants sociaux ne peut pas dispenser les pouvoirs publics de leur accorder une juste rémunération.

RECU ET LU

Paradis artificiels

"Les atouts importants de ce mini-Etat sont le libéralisme économique, les impôts peu élevés et une situation sociale stable ainsi que l'assiduité au travail et la frugalité de sa population"...

La Suisse? Allons donc, le Suisse frugal? Non, il s'agit de Hong-Kong, décrit par un certain Georg von Schönau pour "Le Mois économique et financier", revue de la Société de Banque Suisse. Deux pages de panégyrique à l'intention des investisseurs éventuels, avec un ac-

cent spécial sur le renouveau de la production textile ("Hong-Kong s'est recyclé dans les produits de meilleure qualité et à plus haut degré de transformation"), sur le rendement exceptionnel des investissements étrangers "en raison du niveau plutôt favorable des salaires et des impôts bas". Un texte qui tombe à pic pour les lecteurs suisses, c'est le moins qu'on puisse dire. Et même si on savait que le capital n'a pas de frontières, les régions de Suisse aux prises avec la concurrence est-asiatique auront apprécié la franchise de la SBS.

— Toute une partie de la Suisse (romande) est tributaire, pour sa sécurité, en l'absence d'interventions officielles, de la vitalité des groupes anti-nucléaires français, en particulier dans

la région de Creys-Malville (Super-Phénix). A lire le "journal des comités Malville" dans sa dernière livraison (No 23 du 5 février 1979) il semble bien que les perspectives concrètes de lutte se précisent après des mois de "dépression" parmi les militants opposés au surgénérateur: il est question de lancer un "moratoire de cinq ans", de préparer de grands rassemblements pour la Pentecôte (journée internationale anti-nucléaire sur les mots d'ordre: halte à l'armement atomique — contre toute répression et pour l'élargissement des droits démocratiques — levée du secret sur toutes les informations en matière de politique énergétique et contrôle des populations concernées), de lancer un mouvement contre les lignes T.H.T. du Sud-Ouest de la France à la Savoie, de l'Ardèche à l'Alsace.

— Lu dans "Biel-Bienne", l'hebdomadaire gratuit édité par le bureau Cortesi, un plaidoyer pour la région biennoise dont les accents rappellent à point nommé, que les minoritaires sont encore plus minoritaires depuis la séparation jurasienne. La conclusion de la journaliste Marlyse Etienne qui signe la colonne en question: "Bienne n'est pas pour Berne la deuxième ville du canton. Un Zurichois qui sillonne le canton ne s'y trompe pas: en voyageant de Berne à Thoune, il trouve une imposante autoroute. Berne-Bienne? Mieux vaut ne pas en parler: une route qui conduit à un patelin! Le canton de Berne, c'est Berne et l'Oberland et Berne. Ce n'est certainement pas Bienne, ni le Seeland, et encore moins le Jura biennois".

Les saintes lectures de G.-A. Chevallaz

Il fallait lire "Le Sous-officier romand et tessinois", organe officiel des associations et sections de Suisse romande et du Tessin, de "l'Association suisse des sous-officiers" — une revue mensuelle qui annonce de plus en plus clairement la couleur, avec l'arrivée de J.-M.

Reber, journaliste au "Nouvelliste du Rhône" parmi ses collaborateurs réguliers — pour apprendre que G.-A. Chevallaz, chef du Département des finances et des douanes, s'était payé le luxe de citer, au rapport "zo ter 1", à Chambly près d'Yverdon, le 12 janvier 1979, une strophe de l'Internationale. Les propos du conseiller fédéral, sur le thème "Etat démocratique et défense nationale": "(...) Et la puissance militaire la plus forte au monde ne fera pas oublier que les Soviets de 1917-1918 entendaient déclarer la paix aux Empires centraux, suivant en cela la troisième strophe de l'Internationale:

Les rois nous saoulaient de fumée
Paix entre nous, guerre aux tyrans
Déclarons la guerre aux armées
Crosse en l'air et croisons les bras
Et si ces cannibales s'obstinent
A faire de nous des héros
Ils sauront bientôt que nos balles
Sont pour nos propres généraux.

Tel est le cheminement classique car "le destin, pour reprendre ce mot de Giraudoux, entend se ménager son festival, le déchaînement de cette brutalité et de cette folie humaine qui seules rassurent les dieux".

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Les intérêts du désintéressement

... Constatant avec dépit que je préfère, quant à moi, les admirables photos de glaciers, de minéraux, de paysages alpestres exposés au Forum de la place de la Palud, à Lausanne, à l'immense majorité des "œuvres" du "poor art" ou du "minimal art" ou de "l'art brut"... Aveu bien humiliant à faire, au jour d'aujourd'hui!

Autre aveu: on a pu lire ici et là que l'un des aspects positifs du triomphe de Khomeiny était que triomphait avec lui une politique "désintéressée", non axée sur le profit, sur la production et la consommation, etc.

Fort bien.

Je relisais d'autre part ce remarquable passage de la sixième *Lettre Anglaise* de Voltaire (*Sur les Presbytériens*), consacré à la Bourse: "Entrez dans la Bourse de Londres, cette place plus respectable que bien des cours, vous y voyez rassemblés des députés de toutes les nations pour l'utilité des hommes; là le Juif, le Mahométan et le Chrétien traitent l'un avec l'autre comme s'ils étaient de la même religion, et ne donnent le nom d'infidèles qu'à ceux qui font banqueroute; le presbytérien se fie à l'anabaptiste, et l'anglican reçoit la promesse du quaker. Au sortir de ces pacifiques et libres assemblées, les uns vont à la synagogue, les autres vont boire, celui-là va se faire baptiser dans une grande cuve au nom du Père par le Fils au Saint-Esprit; celui-là fait couper le prépuce de son fils et fait marmotter sur l'enfant des paroles hébraïques qu'il n'entend point; ces autres vont dans leur église attendre l'inspiration de Dieu leur chapeau sur la tête, et tous sont contents."

J'avoue donc que tout au fond de moi, je ne suis pas sûr que Voltaire ait "tout tort", comme on dit chez nous.

Et certes, nous avons cessé de voir dans une Bourse un lieu respectable où de "pacifiques et libre assemblées" sont réunies "pour l'utilité des hommes"! (Et Voltaire, s'il revenait ici-bas, perdrait vraisemblablement de son enthousiasme.)

Reste que le futur patriarche de Ferney (les *Lettres* datent des dernières années 1720) montre très bien que les convictions religieuses, particulièrement si elles sont poussées jusqu'au fanatisme, *divisent* les hommes — alors que le commerce et la finance les *unissent*. Alors que leur *intérêt* les unit, surtout si cet intérêt est "bien entendu"!

Et quant à moi, poussé par cet intérêt, je préfère commencer avec mon semblable, même si, à la limite je dois me voir ruiné par lui et dépouillé de mes biens — plutôt que de le plastiquer et de me voir plastiqué par lui, et dépouillé de ma vie! ...Même s'il le fait de manière

toute "désintéressée". Car enfin Monsieur Hitler était un homme fort "désintéressé" et il eût été préférable pour tout le monde qu'il eût mieux compris son "intérêt bien entendu"! Ce qui ne veut pas dire que je regrette le Chah!

* * *

A propos: Je vous disais: "Avez-vous lu *L'arbre aux oiseaux*, de Mousse Boulanger?" Outre trois "Contes pour grandes personnes" charmants, vous aurez le plaisir d'apprécier quatre aquarelles d'Ernest Wirtz, d'une fraîcheur et d'une délicatesse parfaite — le tout édité avec un goût très sûr par l'imprimeur Ruckstuhl, à qui nous devons déjà *Haut-Jorat* de Gustave Roud, *Le grand tourment* de Corinna Bille, *Rue gît-le-cœur* de Simone Cuenet, pour ne citer que trois titres, un peu au hasard.

J.C.

BAGATELLES

Une certaine mobilisation s'ébauche d'ores et déjà contre le projet de modification du Code pénal et du Code pénal militaire concernant les "actes de violence criminels". Les résultats de la consultation des "milieux intéressés" à peine connus (le canton du Tessin a fait connaître ses plus expresses réserves), des organisations qui avaient fait campagne contre la Police fédérale de sécurité brandissent la menace d'un référendum contre le texte élaboré par la commission d'experts ad hoc, pour le cas où il serait accepté par les Chambres. Grief principal: le projet tend à une criminalisation de l'opposition politique. Les neuf organisations en question: les Manifestes démocratiques de Zurich et de la Suisse Nord-Ouest, les Organisations progressistes, la section enseignants de la VPOD Zurich, le mouvement "critique" des étudiants en droit, la rédaction de la "Leserzeitung", le Collectif Viva de Choire, les opposants nucléaires de Zurich.